



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-04-04

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **4 avril 2023**, de **17 h 30 à 18 h 20**, au salon du personnel et Via Team.

SONT PRÉSENTS :

- | | |
|------------------------------|---|
| — Sarah Bezeau, parent | — Anik Gauthier, enseignante |
| — Marie-Michèle Naud, parent | — Nathalie Lefebvre, technicienne du service de garde |
| — Nicolas Sallio, parent | — Sophie Morin, psychoéducatrice |
| — Carole Tremblay, parent | |

ABSENCE NOTIFIÉE :

- Monsieur Tommy Leduc sera absent pour une durée indéterminée.
- Madame Anik Bélair (enseignante substitut) assurera le remplacement de monsieur Leduc à compter du mois de mai. Elle ne pouvait pas être présente ce soir.
- Madame Sophie Lussier

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

INVITÉ (S) :

Aucun invité

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Nicolas Sallio, président du CÉ, ouvre la séance à 17 h 33.

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Madame Carole Tremblay se propose comme secrétaire de la présente séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Nicolas Sallio propose d'ajouter un point d'information concernant la semaine de l'engagement parental qui sera le point 6.

Il y avait une erreur concernant les deux derniers points qui étaient notés 17 et 18. Il s'agit en fait des points 7 et 8. Aussi, le point 6 concernant les critères de sélection devient le point 5.

Madame Sophie Morin propose l'adoption de l'ordre du jour avec ces modifications.

CÉ36-04-2023

Adopté à l'unanimité

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 21 mars 2023

Madame Nathalie Lefebvre propose l'adoption du procès-verbal du 21 mars 2023 avec la modification suivante :

Au point 14, remplacer comité d'établissement par conseil d'établissement.

Nous sommes également revenus sur le sujet du projet éducatif, mais cela n'entraîne pas de changement au PV.

CÉ37-04-2023

Adopté à l'unanimité

POINT D'ADOPTION

5. Critères de sélection de la direction d'établissement en vue de 2023-2024

Afin de préparer l'établissement des nouveaux critères de sélection de la direction d'établissement en vue de 2023-2024, Monsieur Nicolas Sallio nous a invités à prendre connaissance de ceux établis l'année précédente pour une lecture individuelle.

Revue et relecture en groupe des critères de sélection de la direction établis lors de l'année précédente. Révision de chacun des critères et des compétences souhaitées.

Discussion et remise en question en équipe des besoins et compétences souhaitées.

Reformulation des besoins et compétences, selon nos interprétations et opinions des besoins et des caractéristiques requises de notre milieu (École de la Passerelle).

Monsieur Nicolas Sallio propose l'adoption de la révision des nouveaux critères de sélection de la direction d'établissement en vue de 2023-2024

CÉ38-04-2023

Adopté à l'unanimité

POINT D'INFORMATION

6. Semaine de l'engagement parental

La Semaine nationale de l'engagement parental de la FCPQ se déroulera du 28 mai au 4 juin 2023.

Monsieur Sallio, confirme que la personne sélectionnée doit être un parent. La nomination devra se faire au courant du mois de mai. Nous en reparlerons via courriel avant le prochain CÉ afin de pouvoir sélectionner la personne choisie.

7. Rappel de la date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée est prévue le 16 mai prochain.

8. Levée de l'assemblée

Nicolas Sallio propose la levée de l'assemblée à 18 h 20.

CÉ39-04-2023

Approuvé à l'unanimité

SIGNATURES :



Nicolas Sallio

Président du Conseil d'établissement



Sophie Lussier

Directrice